

N°3

BRUGELETTE

Magazine



Attre
Brugelette
Cambron-Casteau
Gages
Mévergnies-lez-Lens

Bulletin communal d'informations

Trimestriel Septembre 2020

L'Hôtel communal fait peau neuve



LAVOIR DES CARRIÈRES - MAFFLE (ATH)



30 Rue S. Allende (50 m de la gare, 100 m de Trafic) - **PARKING AISÉ**

GRANDES INSTALLATIONS MODERNES ET PROPRES

Unique dans la région !!!

Laveuse de 20 kg



- ✓ Laveuses de 10, 16 et 20 kg
- ✓ Séchoirs de 15 kg
- ✓ 1 grande calandre
- ✓ Machines pour animaux  

TOUJOURS LES MEILLEURS PRIX DE LA RÉGION

CENTRAL JARDIN



RUE DE CHIÈVRES, 388

NEUFMAISON - 065/62.30.44

Rejoignez-nous sur facebook 

**Nous avons le plaisir de vous inviter
aux DEUX JOURNÉES**

«PORTES OUVERTES»

qui se dérouleront

les

**10
octobre**

et

**11
octobre**

de 9 heures à 18 heures 30

**PRIX
SPÉCIAUX**

**Sur écorces
de pin
en vrac**



Durant ce week-end :

**SUPER
PROMO**

2 sacs de Vivimus
arbustes ou Rhodos
40 l. + 1 GRATUIT

**AUTRES
AVANTAGES**

-10%

de remise sur les
articles de jardinage
(sauf promotions).

-20%

de remise sur toutes les plantes
(sauf promotions).

**Sac de terreau
universel de 40 l.**

4,95 €
~~5,90 €~~

-5%

de remise sur les aliments
pour animaux domestiques
(Royal Canin, Ecograins,...)

En charge :

De l'administration générale
Des finances
Du personnel
De la Police
De l'état civil
De l'économie
Du commerce
Du bien-être animal

Les Actions du Bourgmestre

**Dans ce numéro :**

Distribution des sacs prépayés 4

Rajeunissement de la façade de l'Hôtel communal 8

Avancées dans la création du Centre Culturel « L'Envol » 13

Des plaines de vacances réussies 15

Le CPAS vous informe 19

Quoi de neuf sur Brugelette ? 22

Éditeur responsable

Administration communale de Brugelette
Grand Place, 2A
7940 BRUGELETTE
Tél.: 068/45 73 07
Fax: 068/46 73 04

Réalisation

Administration communale de Brugelette
Service Communication
secretariat@brugelette.be

Impression

Imprimerie Huvelle
Rue A. Bérriot 154
7332 SIRALLET
Tél.: 065/62 06 21
info@imprimeriehuvelle.be

André DESMARLIERES - Tél. 0495/21 35 16 - bourgmestre@brugelette.be

L'Édito du Bourgmestre

Chers concitoyens,

La pandémie que nous subissons, de même que les chaleurs caniculaires que nous avons connues, n'étaient certes pas propices à la détente. J'espère, néanmoins, que cette période, traditionnellement consacrée aux vacances, vous a permis de prendre quelques jours de repos bien mérité.

Nos élèves ont retrouvé les bancs de l'école; au moment où j'écris ces lignes, on nous annonce une rentrée sans encombre. Tout au long de cette année scolaire qui commence, je leur souhaite d'acquérir un maximum de savoirs, et à leurs enseignants, tout le dévouement et le courage habituels pour une année scolaire réussie, qui ne sera, cependant, pas tout à fait pareille aux précédentes.

Quelques rappels au sujet du Covid-19

Depuis quelques mois, les différents médias nous abreuvent d'informations; tantôt alarmistes, tantôt rassurantes. Il me semble, néanmoins indispensable, d'encore rappeler quelques règles essentielles.

Consignes de base afin de se protéger et surtout de protéger les autres :

- Lavage régulier des mains ; soit avec de l'eau et du savon, soit avec un gel hydro-alcoolique ;
- Respect de la distance physique : 1m50 pour les personnes qui ne vivent pas sous votre toit ;
- Éviter les contacts physiques ;
- Porter un masque; si la distanciation ne peut pas être respectée, si vous prenez les transports en commun, quand vous vous rendez dans les magasins, et suivez les consignes de chaque Commune quant au port du masque ;

- Si vous êtes malade, restez chez vous ;
- Appliquez les consignes recommandées par le Conseil National de Sécurité (CNS), lors de votre retour de vacances.

Si des symptômes apparaissent, que devez-vous faire ?

- Les signes d'une possible contamination sont les suivants : toux, difficultés respiratoires, fièvre, perte de goût et parfois d'odorat, courbatures, diarrhée et maux de gorge ;
- Contacter son médecin traitant, uniquement par téléphone. Ne vous rendez pas à la consultation. Il vous dira quoi faire ;
- En période de garde, formez le n° du service de garde : le 1733 ;
- Réfléchissez aux personnes avec lesquelles vous avez été en contact, dans les 48 heures précédentes. Celles-ci pourront être averties en cas de test positif ;
- Si le médecin le juge nécessaire, il fera procéder à un test, par prélèvement dans le nez ou le fond de la gorge.

Je suis conscient que toutes ces consignes sont régulièrement diffusées. Malheureusement, certains d'entre nous n'ont toujours pas compris l'importance de ces consignes, et semblent ignorer que le virus circule toujours et est toujours aussi dangereux qu'au début.

Où obtenir des informations ?

- www.info-coronavirus.be/fr
- **Centre d'appel : 0800/14 689**

Le seul moyen de nous en sortir :

« Protégeons-nous et protégeons les autres. »



Distribution des sacs prépayés : dates des permanences

La prochaine permanence aura lieu le samedi 26 septembre 2020, de 10h00 à 12h00, dans la Salle de réunion, rue des Déportés — grillage noir, avant le CPAS.



Afin de pouvoir répondre à l'emploi du temps de tous ses citoyens, l'Administration communale de Brugelette a programmé de nouvelles permanences permettant le retrait des sacs prépayés; les voici :



- Quatre samedis, de 10h00 à 12h00 : le 26 septembre, le 24 octobre, le 21 novembre et le 12 décembre 2020 ;
- Trois mardis, de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h00 : le 29 septembre, le 13 octobre et le 8 décembre 2020.



Pour votre sécurité et celle des autres, et tant que la pandémie de coronavirus ne sera pas der-

rière nous, veuillez respecter les règles de sécurité (port du masque, distance d'1,5 m entre les citoyens dans la file d'attente, parcours IN et OUT). Nous n'accueillerons qu'une seule personne, à la fois, dans le local.

- Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'une des permanences programmées, ou si vous avez des symptômes, il est possible de télécharger une procuration sur le site Internet communal : www.brugelette.be/talon-de-procuration.pdf
- En cas de difficultés de paiement, vous pouvez faire une demande de plan de paiement, via un formulaire « type » : www.brugelette.be/demande-de-plan-de-paiement.pdf

La taxe applicable pour l'exercice 2020 vous donne également droit à des

ouvertures pour les points d'apports volontaires.

Lors du retrait des sacs prépayés, vous pourrez obtenir davantage d'informations sur le tri des déchets, les points d'apports volontaires pour les déchets organiques, les points d'apports volontaires pour les déchets résiduels, le guide pratique recyparcs.

Quelques dépliants seront à votre disposition dans le hall d'entrée et sur la table, lors des permanences. Ceux-ci sont également téléchargeables via le lien suivant :

<http://www.brugelette.be/ma-commune/services-communaux/taxe>

Pour toutes informations complémentaires :

Commune de Brugelette
Service Taxes
Grand Place, 2A
7940 Brugelette
068/45.73.14
taxes@brugelette.be



Jours de fermeture de l'Administration communale

Nous vous informons que votre Administration communale sera fermée aux dates suivantes :

- Lundi 14 septembre
- Lundi 2 novembre
- Mercredi 11 novembre
- Vendredi 25 décembre
- Samedi 26 décembre

En dehors de ces jours, nous vous rappelons qu'en raison de la pandémie de coronavirus, nos services administratifs vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, via les numéros des services référencés sur le site In-

ternet communal.

Il convient également d'annoncer votre arrivée via le parlophone, de suivre l'itinéraire IN et OUT dans le hall, et de vous munir d'un masque buccal.

Secrétariat: 068/45.73.07

Police administrative – Demandes d'occupation du domaine public

Arrêtés de police - Pour toute demande d'arrêté de police (travaux de voirie, placement d'un conteneur ou d'un échafaudage, réservation de places de parkings pour un déménagement, ...), merci de bien veiller à introduire une demande, par mail, mentionnant vos coordonnées (nom, prénom, adresse), la durée et l'emplacement exact du conteneur ou des travaux, la société propriétaire du conteneur (nom et adresse). Le tout devra être envoyé, **minimum 15 jours à l'avance**. A défaut, l'arrêté de police ne pourra pas être délivré.

Pour toute demande d'arrêté de police : secretariat@brugelette.be

Sensibilisation : les animaux enfermés dans les voitures

Suite aux pics de fortes chaleurs qu'a connu la Belgique au mois d'août dernier, Alain Peeters, Premier inspecteur en chef de la police d'Ostende, qui enseigne le bien-être animal à l'école de police, souhaite sensibiliser la population aux dangers qu'encourent les animaux enfermés dans les voitures, lors d'une canicule. Lorsqu'un tel fait est constaté, il est impératif que la police ou les pompiers interviennent le plus rapidement possible. En effet, une telle situation, en cas de températures élevées, constitue un réel danger pour l'animal : les chiens transpirent uniquement à l'aide de leur museau et de leurs pattes et, de ce fait, évacuent moins facilement la chaleur corporelle que l'être humain. Leur corps retient la chaleur et ils sont donc plus rapidement en surchauffe.



Alain Peeters explique : « Le plus important est que l'équipe d'intervention se rende sur place (si elle n'est pas disponible, on peut déjà envoyer les pompiers) et sorte le chien de la voiture. C'est leur devoir, étant donné qu'ils doivent faire cesser cette infraction punie par la loi ». [En Wallonie, il convient de se référer au Code du Bien-être animal : Art. D.105. § 1er].

Pour ce faire, plusieurs options se présentent en fonction de l'urgence :

- Via l'adresse publique (haut-parleur du véhicule de service), annoncer le propriétaire de la voiture avec la plaque d'immatriculation ;
- Contacter le propriétaire par téléphone, via le centre de communication, à l'aide de la plaque d'immatriculation et des bases de données dont dispose la Police ;
- Faire appel à un service de remorquage qui vient ouvrir le véhicule (le remorquage à l'ombre ne suffit pas!) ;
- Briser la vitre de la voiture (car il faut faire cesser l'infraction) et évacuer le chien.

Ensuite, il sera primordial de faire baisser la température du chien (le mettre à l'ombre, en alternant des chiffons humides sur la poitrine et dans l'aîne), et le faire boire. En cas de situation préoccupante, il convient de faire appel à un vétérinaire. Cette situation de danger aigu dans laquelle s'est retrouvé le chien constitue un motif suffisant pour confisquer l'animal.

Un PV doit toujours être établi.

Le propriétaire doit être interrogé. Il convient également de demander s'il/elle est disposé(e) à rembourser les frais. Toujours vérifier la situation à la maison du chien.

C'est le bourgmestre qui a le pouvoir d'ordonner la saisie de l'animal, bien que la police peut prendre toutes les mesures qui s'imposent pour mettre fin à l'infraction. Le bourgmestre a la compétence de décider de la destination (refuge) de l'animal saisi.



GAIA remercie d'avance tous les services de police et les personnes qui veilleront au bien-être animal !

Pizzeria BLABLA

Fermeture les lundis
Ouverture du mardi au jeudi
de 18h00 à 22H30.

Ouverture du vendredi, samedi,
dimanche et jours fériés
de 18h00 à 23H00

• 2 pizzas ACHETÉES
+ 1 pizza GRATUITE
Ou • 2 pizzas ACHETÉES
+ 1 BOUTEILLE DE SOFT
(Coca ou Fanta)

0477/08.84.67

Nos Pizzas

- | | |
|---|--------|
| 1) Margherita (sauce tomate, mozzarella) | 8.50€ |
| 2) Rimini (sauce tomate, mozzarella, jambon, champignons) | 9.50€ |
| 3) Piemontaise (sauce tomate, mozzarella, jambon, oignons) | 9.50€ |
| 4) Veniziana (sauce tomate, mozzarella, champignons) | 9.50€ |
| 5) Diavolo (sauce tomate, mozzarella, jambon, anchois) | 9.50€ |
| 6) Proscuito (sauce tomate, mozzarella, jambon) | 10.50€ |
| 7) Salami (sauce tomate, mozzarella, salami piquant) | 9.50€ |
| 8) Thon (sauce tomate, mozzarella, thon, oignons) | 8.50€ |
| 9) Hawai (sauce tomate, mozzarella, jambon, ananas) | 8.50€ |
| 10) Lardière (sauce tomate, mozzarella, lardons, oignons) | 8.50€ |
| 11) Saumon (sauce tomate, mozzarella, saumon, oignons) | 11.50€ |
| 12) 4 fromages (sauce tomate, mozzarella, taleggio, gorgonzola, parmesan) | 9.50€ |
| 13) Bolognaise (sauce tomate, mozzarella, jambon, sauce bolognaise, parmesan) | 9.50€ |
| 14) 4 saisons (sauce tomate, mozzarella, jambon, champignons, artichaud, olive) | 8.50€ |
| 15) Sicilienne (sauce tomate, mozzarella, poivrons, olives, anchois) | 10.00€ |
| 16) Végétarienne (sauce tomate, mozzarella, champignons, oignons, artichaud, olive, parmesan) | 8.50€ |
| 17) Parmigiana (sauce tomate, mozzarella, aubergine, parmesan) | 8.50€ |
| 18) Calabrese (sauce tomate, mozzarella, jambon, aubergine, parmesan) | 9.50€ |
| 19) Calzone (sauce tomate, mozzarella, jambon, salami, champignons) | 8.50€ |
| 20) Pizza Scampis (sauce tomate, mozzarella, scampis) | 11.50€ |
| 21) Pizza blabla (sauce tomate, mozzarella, 6 ingrédients au choix) | 12.00€ |

Suppléments 1€

Nos Pâtes :

- | | |
|--------------------|-------|
| Bolognaise | 8.50€ |
| Jambon/fromage | 8.50€ |
| 4 fromages | 9.50€ |
| Carbonara | 9.50€ |
| Lasagne bolognaise | 9.50€ |



Paiement en espèce ou Bancontact

Ouvert depuis
le 10 septembre



LIVRAISON
À DOMICILE GRATUITE

Grand-Place, 9 - 7870 LENS

En charge :

Des travaux
De l'urbanisme
Du logement
Des bâtiments communaux
De l'aménagement du territoire
De l'agriculture
De l'environnement
Du développement rural
Des cimetières

Les Actions du Premier Echevin



Didier STREBELLE - Tél. 0473 75 66 89 - strebelle.di@skynet.be

L'emblématique Salle des Mariages en chantier...

Cette année, de nombreux travaux de rénovation sont en cours, à la Commune... C'est actuellement un gigantesque chantier qui débute avec la remise à neuf de l'emblématique Salle des Mariages ainsi que de ses locaux annexes, incluant le bureau de Monsieur le Bourgmestre et celui du service du personnel.

Ainsi a commencé, le mois dernier, le déménagement des bureaux; les premières saignées dans les murs et le démontage du vieux carrelage. Ensuite, nos ouvriers communaux entameront l'installation électrique, avant de procéder au coulage de la nouvelle chape et au placement du nouveau carrelage.

Début octobre, la suite du chantier consistera en la première mise en peinture de la Salle des Mariages, qui restera donc encore momentanément inaccessible.

A vendre. Pour les amateurs d'architecture ancienne et d'antiquité, le magnifique manteau de cheminée qui a vu célébrer tant de mariages, à Brugelette est, à présent, mis en vente au plus offrant. Joliment sculptée et travaillée, cette cheminée d'une autre époque, saura égayer votre habitat de magnifiques soirées romantiques, au coin du feu.

Infos complémentaires : 068/45.73.38



Rajeunissement de la façade de l'Hôtel communal – Aérogonnage

Le chantier d'aérogonnage des façades de l'Hôtel communal s'achève doucement. En juillet dernier, notre Administration s'est habillée d'une énorme bâche verte. Derrière cet imposant échafaudage, notre Hôtel communal se refaisait une beauté.



La première phase qui a duré environ un mois, concernait la façade avant, mais aussi, le mur de pignon situé rue des Déportés. Au mois d'août, l'échafaudage a été démonté pour être installé

sur le mur de pignon, jouxtant le n°2 de la Grand Place.

Le procédé de nettoyage choisi est l'aérogonnage, qui est un dérivé de la technique de sablage. Respectueuse de l'environnement, cette technique consiste à projeter un abrasif naturel, à l'aide d'air comprimé à basse pression. Elle est plus adaptée que le sablage grâce à un travail plus précis et plus soigné, sans risque d'abîmer les supports.

Nous sommes, à présent, fiers de vous dévoiler le magnifique résultat : notre façade communale a, enfin, retrouvé ses couleurs rouge-brique d'origine.



Entrepreneur :

Christian Dubois,
artisan rénovateur
Aérogonnage Hainaut
Rue de la Pannerie, 14
7950 Chièvres
Tel. : 0477/13.37.09
www.aerogonnage-hainaut.be

« Le nettoyage de la façade a été effectué par aérogonnage (projection d'un abrasif naturel à l'aide d'air comprimé) »

Charivari : « Ramène ta pomme »

L'association Charivari, installée sur Brugelette, lance son opération annuelle « Ramène ta pomme ». Déposez vos pommes, Charivari se charge d'en faire du jus.



Dépôt des pommes :

- le vendredi 25 septembre 2020, entre 18h00 et 19h30 ;
- le samedi 26 septembre 2020, entre 10h00 et 12h30

Récupération du jus :

- le samedi 26 septembre 2020, à 18h30

Combien ça coûte? 1,5€ / litre (volume en fonction de la quantité de pommes déposée).

Où aller? Rue du Moulin, 41 à 7940 Brugelette

Infos : 0479 / 41.13.80 — charivari.brugelette@gmail.com — Facebook @ CharivariBrugelette

Eradication des plantes invasives sur la Dendre Orientale

La balsamine de l'Himalaya, gérée pour la première fois, sur la Dendre Orientale!



En juillet, le Contrat Rivière Dendre a procédé à l'arrachage des balsamines de l'Himalaya sur 45 km de cours d'eau à travers tout le sous-bassin de la Dendre.

Pour la première fois, des journées de gestion ont été entreprises sur la Dendre Orientale, depuis Erbaut jusque Cambron-Casteau (2,3 km dans la commune de Brugelette). Les 3 jobistes et les membres du Contrat de Rivière sont intervenus dans 8 communes au total.

Chaque année, la campagne d'éradication des plantes invasives est menée en collaboration avec le Service Public de Wallonie, la Province de Hainaut et les communes partenaires du Contrat de Rivière Dendre.



La balsamine de l'Himalaya est une espèce exotique envahissante, dite «espèce invasive». Elle produit jusqu'à 800 graines pouvant rester viables dans le sol jusqu'à 3 ans. Elle possède donc un grand pouvoir de dissémination via les cours d'eau. En plus de menacer la biodiversité, son système racinaire, peu développé, favorise l'érosion des berges.



Le Règlement Général de Police de Brugelette interdit de semer ou de planter la balsamine, et oblige tout propriétaire de terrain envahi à éradiquer cette plante.

Police

Il vous est demandé de signaler le foyer à l'Administration Communale.



A la place des plantes invasives, des alternatives existent

La salicaire, l'angélique, l'eupatoire chanvrine et bien d'autres sont des espèces mellifères, locales, adaptées aux zones humides, et dotées de jolies fleurs, du blanc au rose.



Pour plus de renseignements, contactez :

- Soit, votre Administration Communale, Service Environnement, au 068/45.73.10 urba-envir@brugelette.be
- Soit, le Contrat Rivière Dendre, au 0483 / 04.34.77 — crdendre@gmail.com

PAIRI DAIZA^{EU}

ÉLU

MEILLEUR ZOO D'EUROPE 2020



VOTRE SÉJOUR INOUBLIABLE

À DEUX PAS DE CHEZ VOUS

Centre régional pour l'intégration
des personnes étrangères



L'intégration en Wallonie
Où commencer ?

Téléphonez au 065 61 18 53
pour prendre un rendez-vous et venir
nous rencontrer lors d'une permanence

Avec le soutien des communes
de notre ressort territorial et de



Imprimerie

**Claudy
Sébastien
Virginie**

Tous les imprimés commerciaux
et administratifs :

Conception, création graphique,
 finition,...

Factures, en-têtes, autocopiant,
enveloppes, dépliants, folders,
brochures, flyers,...

Faire part Mariage, Naissance,
invitation Noces d'Or...

Spécialiste : périodique,

revue de luxe, publicitaire,...

IMPRIMERIE



HUVELLE

Rue A. Bériot 154 - 7332 SIRAUTL

065/62 06 21 • www.imprimeriehuvelle.be

info@imprimeriehuvelle.be

HUVELLE

S.P.R.L.

En charge :

De la santé
Des enseignement
De la culture
De la bibliothèque
Des classes moyennes
Du culte

Les Actions de la 2ème Echevine



Martine SCULIER - Tél. 0477/23 77 75 - pharmacie.sculier@skynet.be

L'école, obligatoire dès 5 ans

L'obligation scolaire est restaurée à partir de la rentrée 2020-2021. Cela signifie que : « fréquenter ou non l'école ne sera plus laissé au libre choix des parents dont les enfants sont en âge d'obligation scolaire ».

L'âge obligatoire de rentrée scolaire est ramené à 5 ans depuis ce 1er septembre 2020.



Rentrée scolaire 2020/2021 dans le contexte du Covid-19

La crise du Covid-19 a clairement mis en évidence que rien ne peut remplacer l'enseignant dans sa classe, en présentiel, avec ses élèves.

Néanmoins, cette rentrée ne sera pas comme les autres car :

- des mesures spécifiques doivent être prises pour contrer les conséquences de la crise du Covid-19, en termes d'apprentissages non acquis, d'inégalités scolaires et de décrochage;
- Il convient de se préparer à des formes d'enseignement qui devraient se poursuivre dans le cas où l'école serait confrontée à des cas de Covid-19, et devrait mettre en quarantaine des bulles de contact (groupe-classe).

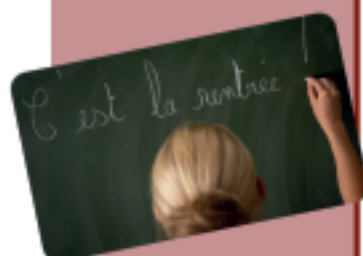
Les recommandations de Madame la Ministre Caroline Désir, pour la rentrée de septembre 2020, sont donc, pour le maternel et le primaire, et ce, quel que soit le niveau épidémique :

- tous les enfants peuvent fréquenter l'école en même temps;
- nombre de jours d'école/semaine : 5;
- nombre de jours d'apprentissage à distance : 0

- utilisation des cantines : variable suivant le niveau épidémiologique;
- hygiène des mains : renforcée;
- distance physique : 1,5m (distance à respecter pour les contacts entre adultes) - masque pour les adultes, quand la distance ne peut être garantie;
- gestion des entrées et sorties des classes : éviter les regroupements de parents, et respect des distances physiques et masques.

Pour la rentrée, il est demandé à la direction et aux enseignants, suite à la suspension des leçons durant l'année scolaire 2019-2020 :

- de créer et recréer le lien social entre les élèves, les membres du personnel, et entre les élèves et les enseignants;
- de créer ou recréer un cadre bienveillant, un climat propre à la reprise des apprentissages, dans des conditions optimales;
- d'assurer un accompagnement adéquat, à chaque élève, et en particulier, à ceux qui risquent de rencontrer des difficultés les empêchant de suivre le rythme des apprentissages.



Enseignement communal : Plan de pilotage

En date du 30 juin 2020, le plan de pilotage de l'école communale de Brugelette a été transféré dans son intégralité, au délégué aux contrats d'objectifs (DCO). En octobre, le plan de pilotage sera négocié par la direction de l'école et le DCO, pour devenir le contrat d'objectifs.

Le DCO aura donc, pour rôle, de veiller à la réalisation effective du plan, aux objectifs d'amélioration, d'évaluer leur degré de réalisation, et d'instaurer un dialogue avec la direction, pour suivre la mise en œuvre et remédier aux difficultés et aux retards. Une première évaluation, par le DCO, pour la mise en œuvre des stratégies et atteintes des objectifs, aura lieu, dès la troisième année d'application.

Nomination du nouveau directeur de l'Ecole communale de Brugelette

Depuis septembre 2018, c'est en tant directeur stagiaire que Monsieur Olivier Divry assurait ses fonctions, à l'Ecole communale. Suite à ses deux années de stage, s'est tenue une évaluation, en vue de sa nomination.

Celle-ci s'est réalisée en présence d'un jury extérieur, afin de répondre à la décision collégiale du 24 juin 2020. Pour permettre au jury de découvrir ce qu'il a pu accomplir durant ses deux années de stage, il a été demandé au candidat de compléter son auto-évaluation. Après de nombreux échanges (questions-réponses), l'évaluation a été considérée comme favorable.



Cette nomination n'est devenue officielle que lors de son approbation, au Conseil communal du 27 août dernier.

Madame Sculier, Echevine de l'Enseignement, est fière de pouvoir annoncer que Monsieur Divry est, à présent, le directeur titulaire de l'Ecole communale.

Enseignants et parents de « L'Envolée » se réjouissent de cette décision et lui souhaitent « bonne chance » pour ce nouveau défi.



Encore du neuf à « L'Envolée » : Inauguration du Jardin pédagogique



Les nouveaux jardins pédagogiques de l'école communale de Brugelette (jardin des petits, la mare, l'enclos des animaux, ...) seront bientôt inaugurés, au sein de « L'Envolée », entre les enfants et les enseignants de l'Ecole communale, sans public.



En effet, le directeur de « L'Envolée » et son équipe pédagogique ont récemment annoncé, qu'en raison de la situation épidémiologique actuelle (pandémie de Covid-19), cette inauguration, qui aurait dû être publique, ne pourra se faire qu'entre les enfants d'une bulle et leur institutrice.



Avancées dans la création du Centre Culturel « L'Envol » (CCLE)

En janvier dernier, Bénédicte Linard, Ministre de la Culture, donnait son accord de principe pour la création d'un Centre Culturel commun à Chièvres et à Brugelette. Depuis, la Ville de Chièvres et la Commune de Brugelette, avec l'aide précieuse de la Maison Culturelle d'Ath, consacrent toute leur énergie pour mettre sur les rails la nouvelle structure.

La tempête sanitaire et le confinement ont eu un aspect positif sur ce chantier : face à l'annulation de toutes ses activités, la MCA a pu se concentrer à 100% sur la rédaction de la demande de reconnaissance et du programme culturel 2022 > 2026. Inspiré des défis du territoire, ce dernier a été imaginé de manière participative, avec la population et les associations locales.

En juin et juillet, quatre grandes étapes institutionnelles ont été franchies :

- la création de l'ASBL Centre Culturel « L'Envol » (CCLE) par ses membres fondateurs ;
- la mise en place du Conseil d'Orientation, organe de démocratie participative, composé principalement d'associations de Chièvres et Brugelette, qui ont approuvé à l'unanimité le programme culturel présenté ;
- la composition et la tenue de la 1^{re} Assemblée Générale du CCLE, avec l'élection de son Conseil d'Administration et l'approbation des statuts de la nouvelle ASBL ;
- l'organisation du 1^{er} Conseil d'Administration et l'élection de son comité de gestion.



Au pilotage du Conseil d'Administration ont été élus Chris Van de Gaer (président), Martine Sculier (vice-présidente), Frédéric Jonckers (vice-président), Carine Marichal (trésorière) et Emeline Lach (secrétaire).

Quant à Christel Boulanger et Didier Florkin, ils endosseront respectivement le rôle de présidente et de vice-président du Conseil d'Orientation.

Pourquoi la construction d'un Centre Culturel autonome à Chièvres et Brugelette ?

La création du CCLE permet d'envisager plus sereinement la poursuite et le développement du travail effectué jusqu'alors par la MCA sur les deux communes. La reconnaissance du Centre Culturel par la Fédération Wallonie-Bruxelles, assortie de subsides adéquats, apportera des moyens pour renforcer l'action culturelle de proximité au bénéfice des Chiévrais et Brugelettois en réponses aux attentes légitimes des communes et de leurs associations.

« L'Envol »... pourquoi cette appellation ?

« L'Envol » met en résonance plusieurs caractéristiques des deux communes : la base militaire de Chièvres, la cité dite « des aviateurs » ou encore le projet de L'Envolée des Arts à Brugelette. Ce nom revêt également un caractère symbolique, celui du début d'un voyage, de la liberté : l'envol d'une nouvelle structure, le début d'une action culturelle dédiée au territoire ; prendre son envol pour traverser la frontière territoriale telle la RN56. Le Centre Culturel constituera un premier projet solide entre Chièvres et Brugelette.

Et maintenant ?

La création de l'ASBL et la rédaction du dossier étant chose faite, la demande de reconnaissance ferme sera envoyée fin septembre à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celle-ci bénéficiera d'un an et demi (janvier 2022) pour éplucher le dossier et accorder sa reconnaissance et les subventions sollicitées. Ces dernières permettront notamment à la structure de composer sa petite équipe d'animateurs. Entretemps, l'action du CCLE sera poursuivie par la Maison Culturelle d'Ath, en collaboration avec les membres des Conseils d'Administration et d'Orientation de la nouvelle ASBL.



PAIN CUIT AU BOIS



Boulangerie Pâtisserie

LEROY

Avenue Saint Martin 51
7941 ATTRE - 068/454891

Ouvert de 7h30 à 18h
fermé mercredi et dimanche après-midi

ENTREPRISE



FAGOT-DEQUENNE

Rue Rincheval, 31
CHIÈVRES/VAUDIGNIES
☎ 068/65 73 58
info@3df.be

S P R L

Un service personnalisé
pour une maison qui vous ressemble !



SUR
MESURE

fagot-dequenne

www.fagot-dequenne.be

Toiture,
panneaux photovoltaïques,
véranda, menuiserie,
aménagement intérieur et bien
d'autres choses...

Artisans à votre écoute, nous
vous proposons un service
polyvalent de qualité dans le
soucis du détail et du travail
bien fait!



L'électique

Dépôt - Vente / Vide maison
Ancien commerce

Restauration - Transformation de
mobilier
et objets divers ...

Vide dressing / Brocante

Antiquités / Vintage
Nurserie 2^{ème} main

Ouvert le
Mercredi - Samedi - Dimanche
de 10h à 18h

GSM : 0470/78 18 19
Tél. : 068/33 41 46

134, Chaussée de Saint-Ghislain
7950 Vaudignies (Chièvres)

www.brocante-lelectique.be

Le Vieux Chaudron Taverne - Restaurant
Service traiteur



Avenue du Château, 14 - ATTRE

☎ 068/45 42 79 - Fax 068/45 61 92

Cuisine française, de saison et terroir
En été terrasse fleurie - Feu de bois

f Le Vieux Chaudron Attre

Depuis 1952, la famille Miroir
vous accueille dans un cadre reposant

Ouvert du mardi, jeudi, vendredi et dimanche
tous les midis. Le samedi midi et soir.
Fermé le lundi et mercredi.

Ath Passion Pêche

Ouvert du lundi au Samedi
8h30-12h / 13h30-18h30
Dimanche et jours fériés
8h30-12h

www.athpassionpeche.be
Rue de Bauffe, 47
7940 BRUGELETTE

athpassionpeche@live.be

☎ 068/28 26 40



Friterie D'ATTRE



- Lundi, mardi et jeudi :
11h30 - 14h / 18h - 21h
- Vendredi : 11h30 - 14h / 18h - 22h
- Samedi : 18h - 22h
- Dimanche : 18h - 21h30

Place d'Attre - 0498/43 56 64

f Friterie d'Attre

ING  Gérant
d'Agence

Jean-François BOUCART

Agence de Brugelette BCE 0843 016 904

Grand Place 24, B-7950 Chièvres

T +32 (0)68 25 19 20 E chièvres@ing.be

Rue Colonel Daumerie, 3 - 7940 Brugelette

T +32 (0)68 25 03 70 E brugelette@ing.be

En charge :

Du sport
De la jeunesse
De l'accueil temps libre
Du tourisme
Des fêtes et cérémonies
Du troisième âge

Les Actions de la 3ème Echevine



Johanna HUBEAU - Tél. 0475/24 38 08 - hubeau.jh@gmail.com

Des plaines de vacances réussies... malgré un protocole strict

C'est avec beaucoup de satisfaction, que se sont achevées les quatre semaines de plaines communales à Brugelette. Celles-ci ont pu accueillir 60 enfants, cet été; avec une organisation totalement différente des années précédentes, en raison de la crise sanitaire.

Les plaines de vacances de Brugelette se sont adaptées, avec prudence aux mesures de prévention contre le Covid-19.

Grâce à la vigilance des animateurs, les plaines ont pu se dérouler parfaitement.

Ainsi, et grâce à une météo estivale, les enfants ont pu profiter de nombreuses activités au grand air : pêche, équitation, jeux en extérieur, visite de la maison des géants et de l'espace gallo-romain à Ath, randonnées en vélo, ... Les enfants en garderont de merveilleux souvenirs.



C'est avec beaucoup de gratitude que la Commune de Brugelette remercie les parents pour leur confiance.

Stage d'automne

Théâtre, du lundi 2 au vendredi 6 novembre 2020, pour les enfants de 5 à 12 ans. Créer une histoire, inventer des personnages, exprimer des émotions, explorer la voix et les mouvements, monter sur scène...

Ces expériences te tentent ? Rejoins-nous pour ce stage de théâtre haut en couleur !

Lieu de stage : Ecole communale de Brugelette (Av. G. Petit, 6)

Horaires : De 9h à 16h (garderies gratuites de 8h à 9h et de 16h à 17h)

Prix : 70€, 50€ (habitants ou scolarisés à Brugelette), matériel compris

Infos et inscriptions : 068 68 19 99 / billet@mcath.be

Une organisation de la Maison Culturelle d'Ath soutenue par Hainaut Culture et Tourisme.





Accueil extrascolaire : recherche travailleurs ALE

Le service de l'Accueil extrascolaire est à la recherche de travailleurs ALE pour venir renforcer l'équipe des accueillants dans les écoles de l'entité.

Plus d'infos : 068/45.73.08 ou jeunesse@brugelette.be



Avantages de la fonction :

- Maintien de vos allocations ;
- 4,10 € / heure de travail, en complément ;
- Travail flexible, près de votre domicile ;
- Couverture contre les accidents de travail ;
- Accès gratuit aux formations organisées par l'ALE.

Emploi



Affiliée à la Fédération Francophone de gymnastique

La saison 2020-2021 est lancée!

Renseignements:

Chemin de Wisbecq, 6
7940 Brugelette
0473/21.41.48

gr.evasion@gmail.com

Facebook :
GR Evasion



Fanfare « L'Avenir »

Les professeurs de l'école de musique de la fanfare l'Avenir espèrent retrouver leurs élèves en septembre.

Le samedi matin, pour les cours de solfège ainsi que pour les cours individuels d'instrument.

A cet effet, et en fonction de la situation Covid, un contact sera établi avec les élèves.



Loisir, compétition, handi-judo, ...

Mercredis - Vendredis
17h30 - 19h00
(5 à 12 ans)

19h00-20h30
(+12 ans et adultes)

Inscriptions

Aux heures de cours, durant toute la saison sportive

DOJO : Av. G. Petit, 6
0494/81.65.81

www.jccbrugelettois.be

Votre Echevine de la Jeunesse ne vous oublie pas...

La crise du coronavirus que nous traversons actuellement a mis à mal les nombreux projets que Johanna Hubeau, Troisième Echevine, espérait mener pour la jeunesse, à Brugelette. Sachez qu'elle déplore vraiment cette situation...

Depuis 6 mois, la crise sanitaire nous impose de nombreuses restrictions. Suite à l'annulation de la Fête de la Musique, pour cause de confinement, rien n'a pu être mis en place, à Brugelette. Ceci n'est, pourtant, pas dû à un manque d'implication de la Troisième Echevine, qui s'investit toujours à 100% dans les activités menées pour la Jeunesse à Brugelette : « Je le reconnais, peu de choses sont mises en place, en ce moment, et je m'en excuse. Il me tenait pourtant à cœur d'organiser plusieurs festivités et loisirs, en rapport avec la jeunesse, cette année. Cependant, ces activités n'ont pas pu s'accomplir, à cause de la pandémie de Covid-19, qui nous oblige tous à rester prudents. Malgré tout, je tiens à vous rappeler que je ne vous oublie pas et que des projets sont en cours... Dès que la situation sanitaire le permettra, toutes mes idées pourront, enfin, être concrétisées, et la vie reprendra à Brugelette... ».

Cérémonie : retour sur un 21 juillet pas comme les autres...



Cette année, la Fête Nationale du 21 juillet a bien été célébrée, à Brugelette. Cependant cette cérémonie inédite devait être d'ampleur réduite, en raison des risques sanitaires dus à la pandémie de Covid-19.

La cérémonie, sous haute vigilance, s'est déroulée, en comité restreint, sur la Grand Place de Brugelette, et ce, en suivant un protocole sanitaire strict en adéquation avec les mesures du fédéral pour lutter contre la propagation du Covid-19. Pour se faire, un comptage des participants et visiteurs, le port du masque buccal, la désinfection des mains, le respect des distanciations sociales, et l'aménagement d'un circuit IN et OUT, étaient de rigueur...

A année inhabituelle, un 21 juillet inhabituel

Le Collège communal a autorisé la célébration, à la condition de réduire le programme à de simples hommages, à tous les Belges décédés du Covid-19 et à tous les Héros engagés en 1ère ligne lors de cette crise.

Ainsi, un premier hommage a été rendu à 10 heures, à l'Eglise de Brugelette où les participants ont assisté à la célébration - liturgie de la Parole.

Comme un peu partout, en Belgique, trois minutes de silence ont été respectées, en hommage aux victimes du Covid-19; un moment de recueillement plus profond encore pour les victimes, au sein de notre entité.

A 10 heures 30, les participants se sont rendus devant le Monument aux Morts de la Grand Place de Brugelette, où les porte-drapeaux s'étaient mis en place.

Monsieur Jean-Louis Dieu, président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants, à Brugelette (FNC), a alors pris la parole pour remercier les personnes présentes. Il souhaitait également mettre en évidence les combattants de 1830; en effet, 190 ans nous séparent de la révolution qui a mené à l'indépendance de notre pays.

Enfin, des hommages ont également été rendus pour le 75ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. A cet effet, quelques véhicules de l'époque étaient présentés, en exposition statique, sur la Grand Place, en présence de leurs propriétaires revêtus de tenues d'époque.



Cette cérémonie s'est clôturée par les sonneries solennelles après les dépôts de fleurs simultanés de Monsieur A. Desmarlières, Bourgmestre, et du Commandant C. Van de Gaer, représentant de la FNC.



Ce 21 juillet n'était, certes, pas comme les autres, mais ce fut un moment fort en émotions, qui s'est, d'ailleurs, terminé par des applaudissements, en remerciements à tous les héros de cette crise sanitaire.

Evénement à venir : Passage du Flambeau sacré à Brugelette

La flamme éternelle, qui brûle en souvenir des morts de la guerre, passe traditionnellement chaque année, de ville en ville, pour finir son périple, le 11 novembre (date de l'Armistice en 1918), à Bruxelles, devant la tombe du Soldat Inconnu. Cette tradition se perpétue depuis 1928.

Cette année, le Relais Sacré se déroulera le jeudi 5 novembre, à 18 heures 15, au Monument aux Morts, situé sur la Grand Place de Brugelette, en présence des autorités locales et du groupement régional de Brugelette de la Fédération Nationale des Anciens Combattants (FNC).

Si la situation sanitaire le permet, les enfants de l'entité, les mouvements de jeunesse et la population, seront invités à participer au passage de ce Flambeau sacré, entre les différents groupements régionaux de la FNC : la section d'Ormeignies remettra le Flambeau sacré à la section de Brugelette, qui partira passer le Flambeau à la section d'Ath.



**Motoculteurs - Tondeuses
Broyeurs - Tronçonneuses
Débroussailleuses
Micro-tracteurs...**

**PENSEZ
A DEPOSER VOS
DÉBROUSSAILLEUSES,
TRACTEURS, TONDEUSES,
BROYEURS, TRONÇON-
NEUSES, ROBOTS,
MICRO-TRACTEURS,
TAILLES-HAIES, ETC...
POUR L'ENTRETIEN**

www.andrelete.be

**Vente et dépannage
toutes marques**



André et Vincent LÉTE - LENS
RUE DES ALLIÉS 31 - ☎ 065/22 98 53

Si vous désirez insérer une annonce
dans la prochaine
édition du Bulletin communal
Contactez-nous au 0478/38 25 27
ou 065/620 621
info@imprimeriehuvelle.be
www.imprimeriehuvelle.be

**Avis à la clientèle
Nouvelle adresse**



**Boulangerie - Pâtisserie
Confiserie - Chocolaterie
Glacerie**

**Chaussée de Mons, 6
BRUGELETTE
068/45 45 99**

Royal Opéra

**Ouvert du Mardi au samedi 7h00 à 13h00 et
14h à 19h. Dimanche de 7h à 13h. Fermé Lundi**



Voyages Degreuve S.A.

**Autocariste spécialisé
Agence de voyages
Organisateur de voyages**



Chemin des Peupliers 40, 7800 ATH (Belgique)
Tl.: +32 (0)68 28 35 01 - Fax : +32 (0)68 28 21 83

E-mail: info@voyagesdegreuve.be - Website: www.voyagesdegreuve.be

Bernard DAUBY

**Vidange en tous genres
+ débouchage**

RUE DE LA DENDRE 8
BRUGELETTE

0477/91 71 26



DOMINIQUE DELFOSSE

Athimmo

Plus d'infos : **068/28.26.80**



11, Esplanade
7800 Ath
info@athimmo.be

www.athimmo.be

En charge :
Des affaires sociales



Les Actions du CPAS

(Centre public d'action sociale)



Raoul ROLIN / Tél. 0472 37 07 85/ raoulrolin@outlook.be

Le CPAS vous informe

La pandémie du Covid-19 reste active et nous nous devons de rester vigilants. Tous nos services se tiennent à votre disposition pour vous aider au mieux.

Nous vous informons que des mesures de soutien spécifique ont été mises en place pour les personnes qui ont été impactées suite à la crise du Covid-19.

En page 20 de ce Brugelette Magazine, vous trouverez les informations relatives à ces aides particulières.

Par ailleurs, nous vous invitons à continuer à privilégier l'introduction de vos demandes par téléphone et par e-mail. Nous sommes toujours joignables aux heures habituelles au 068/26.87.70 ou via l'adresse mail générale secretariat@cpasbrugelette.be

Nos horaires de permanence restent toujours d'actualité et sont consultables sur le site Internet : <http://www.brugelette.be/m-commune/cpas>



Nous vous rappelons également que tout visiteur doit porter un masque pour pouvoir pénétrer dans l'enceinte du CPAS.



Nous comptons sur votre bonne collaboration afin d'utiliser et de respecter au mieux les différentes mesures mises en place.

Enfin, malgré les restrictions d'offre, nous invitons nos usagers à solliciter leur ticket « article 27 » permettant l'accès à divers spectacles, places de cinéma pour 1,25 €, ainsi que pour les différents outils d'accès à la culture.

Le Président du CPAS et l'ensemble de son équipe se tiennent toujours à votre disposition et à votre écoute. Prenez soin de vous et de votre famille!

COVID-19

« L'asbl Article 27 se donne, pour mission, de sensibiliser et de faciliter l'accès à toute forme de culture, pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile »





Covid-19 : Avez-vous droit à une aide sociale?

Aide à destination des citoyens impactés financièrement par la crise du Covid-19

Les CPAS vont octroyer des aides matérielles, sociales, médicales, médico-sociales ou psychologiques aux personnes qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux en raison de la crise du coronavirus.

A qui s'adresser ?

Auprès du CPAS de votre commune, qui fera une analyse de votre demande.

Pour quelles interventions ?

Aide au logement. Y compris les charges à l'exclusion de la garantie locative.

Aide en matière d'énergie. Relatives à la consommation d'énergie, y compris des aides à l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire.

Aide psychosociale. Relative à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques.

Aide en matière de santé. Il s'agit de la prise en charge de frais médicaux: médicaments, factures d'hôpitaux, ... et l'achat de masques, gel et gants.

Aide à l'accessibilité numérique. Soutien numérique notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.

Aide financière. Pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources.

Besoins de première nécessité. Par exemple : intervention dans les coûts de transports, achat de vêtements, achat de lunettes, ...

Aide pour les familles en difficulté. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile.

Pour qui ?

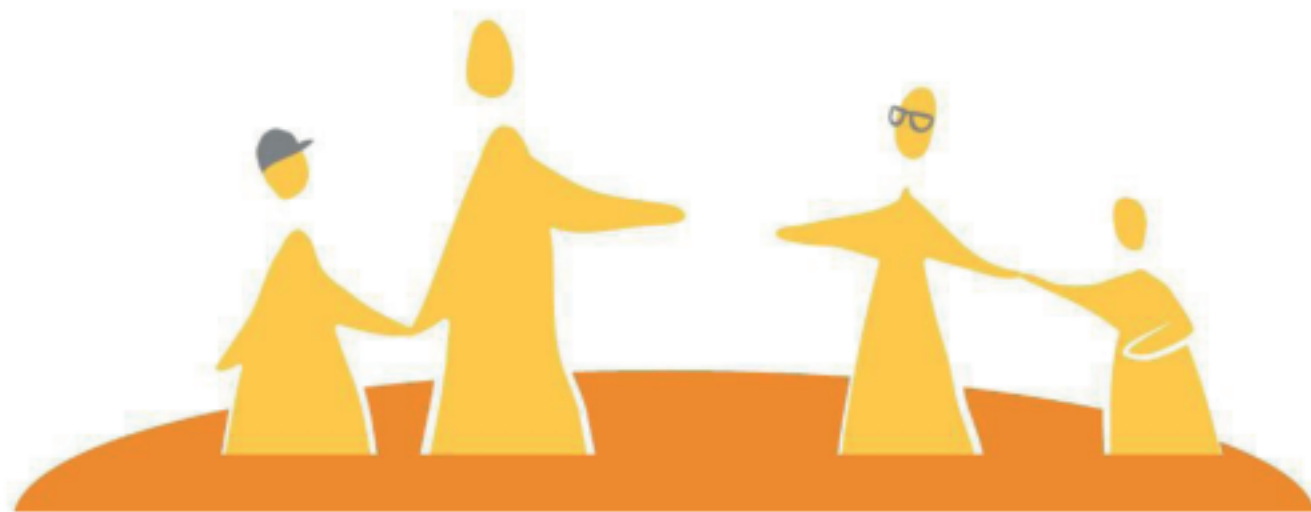
Toutes les personnes qui subissent les répercussions de la crise du Covid-19.

Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration mais s'adresse à toute personne reconnue par le CPAS comme étant en état de besoin après une analyse individuelle.

Par exemple : certains travailleurs qui ont perdu une partie de leur revenu en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.

Par exemple : certains travailleurs occupés à temps partiel (avec une attention pour les familles monoparentales), les étudiants jobistes, certains indépendants, les personnes avec un handicap...

Cette mesure ne s'adresse pas aux personnes qui n'ont pas – ou plus – de titre de séjour leur permettant de résider de façon régulière sur le territoire belge.



ASSUREZ VOTRE TRANQUILLITÉ.
VOUS SEREZ ENTRE DE BONNES MAINS !



Assurances Bille
SPRL

ATH - LADEUZE

L'ASSURANCE EN PLUS FACILE

ASSURANCES

CRÉDITS

PLACEMENTS



**ANALYSE GRATUITE
DE VOTRE DOSSIER CHEZ VOUS
OU CHEZ NOUS !**

- Paiements mensuels sans frais
- Assurances avec ou sans franchise
- Omnium jusqu'à 36 mois sans dégressivité
- Réductions client complet

2 BUREAUX :

ARS BILLE SA

Rue de Nazareth 15-17 à 7800 Ath

Le lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h00

Le jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

ASSURANCES BILLE SPRL

Rue du Chasseur 18 à 7950 Chièvres

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00

Le samedi de 7h30 à 12h00

Facilité de parking

Français/Anglais/Espagnol

**Possibilité de rendez-vous en dehors
des heures de bureau.**

068 65 71 31 - 068 28 49 80

www.bille.be

**DEVIS GRATUIT
POUR VOS ASSURANCES**

SERVICE IMMOBILIER



Bille
Immobilier

Bille

**ACHAT
VENTE
LOCATION**

Evaluation gratuite !



0479/369.354

www.bille-immobilier.be

info@bille-immobilier.be

FR 19 503435

Ne pas jeter sur la voie publique

« Quoi de neuf sur Brugelette ? »

Rentrée des classes : « Une nouvelle école secondaire à Brugelette ! »

Le 1er septembre dernier, une rentrée, quelque peu particulière, s'est déroulée au n° 8 de la Place Maurice Sébastien, où l'École Secondaire Active de Brugelette (ESAB) « la Maison des Phénix » a accueilli ses 66 premiers élèves de première année secondaire : « Bienvenue dans cette belle aventure! Prenons cette route ensemble, et découvrons jusqu'où elle peut nous mener... » furent les premiers mots adressés aux jeunes et leurs parents, présents lors de cette inauguration inédite.



Certes, les bâtiments ne sont pas encore construits, et les cours se donnent, actuellement, dans des infrastructures provisoires, sur le site de l'ancienne sucrerie de Brugelette, racheté depuis peu par le Parc Pairi Daiza qui a, gracieusement, mis 2 hectares de terrain à disposition de l'ASBL ESAB.



Toutefois, c'est une belle aventure qui démarre, une occasion rêvée pour les adolescents, de se découvrir, dans une école qui, comme eux, est en devenir...

Des parents et des élèves qui, séduits par le projet pédagogique de l'école, ont décidé de passer au-dessus des premières appréhensions, pour se lancer dans l'aventure de « la Maison des Phénix » qui propose un enseignement basé sur des pédagogies alternatives mettant réellement les élèves au centre de leur apprentissage.

Monsieur Thalyton de Paiva, le directeur de « la Maison des Phénix » tente de vous expliquer, en quelques mots, en quoi consiste l'enseignement à pédagogie active : « *Les enseignants vont partir des expériences, des observations, du jeu, ... afin d'apporter du concret dans les apprentissages* ».

D'autre part, l'école propose également un parcours immersif en néerlandais. L'immersion proposant huit heures de néerlandais, par semaine, a d'ailleurs été choisie par dix élèves, qui suivront des cours de langues, d'histoire et de géographie, uniquement en néerlandais. Le fait de s'exprimer en néerlandais, en classe, devrait, à terme, permettre à ces jeunes d'oser parler la langue.

L'aventure ne fait que commencer, mais elle s'annonce déjà prometteuse, puisque les élèves semblent ravis de ces quelques jours passés dans leur nouvelle école.



A terme, un nouveau bâtiment sera construit, avec des premières classes, qui devraient être accessibles pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Plus d'informations : info@maisondesphenix.be / www.maisondesphenix.be

« Le Phénix est un oiseau légendaire unique, tout comme chaque élève et chaque personne. »

Horaires et animations du Centre de Lecture publique de Brugelette

De septembre à décembre, la bibliothèque (Av. de l'Eglise, 21) sera ouverte le samedi, de 10h00 à 12h00.

[Les horaires d'ouverture, comme les animations, peuvent évoluer en fonction des conditions sanitaires].

Si vous avez envie ou besoin de livres, n'hésitez pas à nous contacter via e-mail (bibbrug@hotmail.com), ou par sms (0496 81 33 60), et à suivre nos infos sur facebook.

Voici un aperçu des animations au programme :



Peur ? Tu as peur ? Samedi 31 octobre, de 10h00 à 12h00. Lectures d'albums qui font peur, pour les enfants; ou emprunts de 3 livres sur le thème de la peur, pour les jeunes lecteurs et lectrices.



Féerie de Noël Samedi 19 décembre de 10 h00 à 12h00. Lectures d'albums sur la magie de Noël, pour les enfants; ou emprunts de sacs merveilleux et gratuits, contenant 3 livres sur le thème de Noël, pour tous les jeunes lecteurs et lectrices.





L'Art de Ma Passion

Architecte
Paysagiste

Mangeons des produits saints et naturels Ensemble sauvons notre planète !

Produits laitier de vache artisanale

- Beurres (salé, non salé)
- Yaourts (nature, fraise, framboise, cerise, poire, caramel, figue, fruit du verger)
- Fromage
- Glace (Cuberdon, violette, caramel, beurre salé, spéculoos, sratiatatella, vanille, chocolat, moka)



Yaourts

- Nature
- Fruits (fraise, framboise, citron, myrtille, pêche, poire, figue, cerise)

Préparations

- Fromage Lardé, au Saumon, au Spéculoos, à la truffe, au Foie Gras
- Bouchons apéritif
- Quiche avec légumes/Fromage
- Croquettes au Fromage

Chips (100% wallon)

- Paprika
- Poivre et sel
- Légèrement salé
- Epicée

Boissons

Jus de fruits

- Pomme-poire, Pomme-framboise

Sirops

- Fraise, Framboise

Vin de fruits

- de pomme, de framboise, de pomme citron vert, de coing, de cassis, fleur de sureau

ÉPICES

- Safran, fenouil, laurier, Piment rouge



Légumes de saison

Produits laitier de chèvre artisanale

Fromage frais

- Nature
 - Epice (Poivre, Ciboulette, Estragon, Romarin, Cuberdon, Italien, Bruschetta, ail/oignon/paprika, Grec, Potager, Cendré, Échalote, Raisins)
- soit Crottin de ± 150gr ou buchette de ± 350gr.



Plantes

- Création de vos jardiniers
- Petite décoration intérieure/extérieure
- Plantes sur commande • Chrysanthèmes
- Sapins de Noël • Plantes annuelles
- Terreaux, engrais organique

Vendredi : 13h30-18h • Samedi 9h-12h30 et 13h30-18h • Dimanche : 10h-12h30 et 13h30-17h
Rue du Berceau, 14 - 7940 CAMBRON-CASTEAU - 0487/75 15 34

**VOTRE AGENCE WEB
PROCHE DE CHEZ VOUS**
TEL: 0498 911 925

AROUND the Web
 Since 1998

**. Sites web .
 . Hébergement .
 . Référencement .
 . Conseil Informatique .
 . Support IT sur site .**

**Chemin de Ghislenghien 13 - 7942 Mévergnies
 www.aroundtheweb.be**

TOUJOURS A VOTRE SERVICE
 15, rue du Calvaire • SIRAULT

065/62.03.14

La Vidange Nette

**DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION TOUTE CANALISATION
 INSPECTION D'EGOUTS PAR CAMERA**

Spécialiste Monuments funéraires
Decarpentrie-Crêpin

**Un conseil, un service
 de qualité et la gentillesse
 sont leurs devises !!!**

**Grand Rue, 73
 CHIÈVRES
 (Face au cimetière de Chièvres)**

**Tél. : 068/28 25 79
 068/65 91 11
 GSM : 0495/22 01 43**

UN SERVICE CONSEILS & MATERIELS DE QUALITE



Ets. Brunelle

Matériel électrique en gros et au détail.



BRUGELETTE
Chaussée de Mons, 34 -7940
Tél: 068/45 44 74



SIEMENS

www.brunellemichel.be



TOTAL

Station FORSTER

ICI ON VOUS SERT

GREG VOUS ACCUEILLE 7 JOURS SUR 7
EN SEMAINE DE 6H30 À 19 h
WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS DE 9 À 18 h
LPG-MAZOUT de chauffage - PÉTROLE
GAZ - PELLETS - CHARBON -
BOISSONS FRAÎCHES - TABAC
SELF CAR WASH + ASPIRATEUR

Chaussée de Mons, 45
7940 BRUGELETTE
068/45 58 25
0498/917 999
station.total.forster@flvinvest.be

Ateliers

VF ANDROOGENBROEK
& **FRANÇOIS s.a.**

by Milla Menuiserie



Menuiserie ALU (Fabricant) - PVC - BOIS

Portes de garage - portes intérieures
Escaliers - Placards - ...

Rue d'en Bas, 40
7864 Deux-Acren (Lessines)

Tél. : 068/33 27 03

Fax : 068/33 56 19

Site Internet : www.ateliersvf.be

Email : ateliersvf@skynet.be

HARDAT DÉCORATION

PEINTURE, DÉCORATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE,
TAPISSAGE, REVÊTEMENTS MURS ET SOLS.

HARDAT MARC

0478/99 04 11 - 068/64 66 52

18, RUE DE QUIÈVREMONT - 7950 CHIÈVRES

MARCHARDAT@hotmail.be
BE 0878 465 058



SCHÜCO